
**11 PROPOSITIONS
POUR METTRE L'ESS AU
COEUR DES POLITIQUES
RÉGIONALES**

**ÉLECTIONS
RÉGIONALES**

JUIN 2021



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire [Ile-de-France](#)

SOMMAIRE

Editorial - *page 4*

Proposition 1 - Avoir un.e VP à l'ESS - *page 5*

Proposition 2 - Bâtir un plan de relance Social et Solidaire - *page 6*

Proposition 3 - Dédier une aide aux structures de l'ESS - *page 8*

Proposition 4 - Démocratiser l'accès au financement et à la recherche de fonds européens - *page 9*

Proposition 5 - Doubler le nombre de salarié.e.s en parcours d'insertion en Île-de-France - *page 10*

Proposition 6 - Encourager les activités de mobilisations citoyennes pour la transition - *page 11*

Proposition 7 - Garantir une expérience ESS pour 100% des jeunes à l'échelle régionale - *page 13*

Proposition 8 - Objectif 0 jeunes sans ressources en Île-de-France - *page 14*

Proposition 9 - Appuyer le développement de l'emploi cadre dans l'ESS - *page 16*

Proposition 10 - Développer une foncière régionale pour soutenir l'ESS - *page 17*

Proposition 11 - Soutenir les coopérations territoriales et leur incarnation - *page 18*

ÉDITORIAL

Quel que soit leur parcours, les dirigeant.e.s des entreprises de l'ESS cherchent constamment à installer un dialogue avec les pouvoirs publics. Producteurs de biens et de services d'utilités sociales, il est logique qu'ils le fassent avec les représentant.e.s de l'intérêt général que sont les collectivités et l'Etat.

Les retombées positives en matière sociales et environnementales de nos modes d'entreprendre, si elles méritent d'être évaluées, ne font plus débat. La dimension collective et citoyenne de l'ESS nécessite un dialogue régulier avec les politiques publiques. Plus que la consultation, la concertation est de mise, le plus souvent possible en amont de la décision politique.

Cette association du citoyen.ne entrepreneur.e, à la décision, améliore, non seulement son engagement à assumer ses responsabilités sociétales dans le développement de son projet, mais enrichie l'action publique. C'est dans cet état d'esprit que la Loi ESS 2014 a constitué des associations régionales, les CRESS, représentatives des entreprises de l'ESS devant les pouvoirs publics territoriaux.

Et pour renforcer cette facette citoyenne et constructive de l'ESS, il est préconisé d'organiser, tous les deux ans, une conférence régionale de l'ESS, réunissant les services de l'Etat déconcentrés, les collectivités locales et les acteurs et actrices de l'ESS. Cette conférence, se tiendra entre octobre et novembre 2021. Elle marquera les premiers mois de mandat du nouvel exécutif et nous l'espérons sera l'occasion de se fixer ensemble de nouvelles ambitions. C'est pourquoi à l'approche des élections régionales et départementales, nous avons mobilisé les membres de la CRESS pour élaborer ce plaidoyer ESS francilien que nous adressons aux candidat.es.

Nos structures se sont montrées résilientes dans la crise : En effet, avec une baisse de 0,7% de l'emploi, l'ESS fait nettement mieux que le privé classique (-1,9%). Elle n'en reste pas moins durement touchée dans les secteurs qui n'ont pas pu reprendre leurs activités : culture, tourisme social, éducation populaire, restauration, etc. . Dans tous ces domaines d'activités, les principes qui définissent l'ESS préservent mieux les emplois, renforcent l'utilité sociale tout en respectant l'environnement. Nous pensons que la relance dans ces secteurs, comme dans tous les autres, doit être l'occasion d'une réelle transformation de nos modes de développement économique.

Alors soyons ambitieux ensemble pour affirmer en Ile-de-France la République de l'ESS !

Eric Forti,
Président de la CRESS Île-de-France

PROPOSITION 1

Avoir un.e VP à l'ESS

Au-delà de simples statuts juridiques, l'Economie Sociale et Solidaire porte en elle un véritable projet de société. Elle souhaite faire fonctionner l'économie différemment, mais plus encore, changer nos modèles de la société. Mode d'entreprendre qui peut embrasser tous les domaines et secteurs de l'activité humaine, l'ESS a une ambition qui déborde le strict développement économique. Des mobilités à l'aménagement, en passant par la vie associative, la santé et les politiques de solidarité, l'ESS est présente partout dans la vie des francilien.ne.s Pour pouvoir vraiment déployer toute sa capacité d'action, l'ESS a donc besoin de transversalité mais aussi de visibilité. C'est pour ces raisons que nous demandons aux candidat.e.s aux élections régionales de prendre l'engagement d'augmenter le nombre d'agents dédiées à l'ESS, de les répartir dans l'ensemble des services de la région et d'assurer la visibilité et la cohérence de leurs actions avec une vice-présidence disposant de capacités d'engagement.

PROPOSITION 2

Bâtir un plan de relance Social et Solidaire

Comme toutes les crises, celle du COVID offre aussi l'opportunité d'une bifurcation pour faire différemment les choses. Nous proposons deux chemins qui nous semblent d'actualité pour que la crise soit l'occasion d'une relance qui fasse progresser l'ESS :

- La Région, à travers plusieurs dispositifs de prêt, est intervenue pour soutenir la trésorerie des entreprises. L'ESS a moins bénéficié de ce soutien que l'économie classique. Les raisons de cette sollicitation plus faible sont connues : économie moins financiarisée, méfiance sur la dette, etc. Néanmoins la Région a injecté et garanti des fonds qui sont désormais dans les bilans d'entreprises de l'ESS du territoire. Alors que la reprise se profile enfin, les organisations de l'ESS ont besoin de toute leur capacité d'investissement pour relancer vite et fort leurs activités. Nous proposons que la Région étudie la transformation de cette dette en fonds propres afin de donner une capacité de rebond plus forte à ces entreprises de l'ESS.
- De nombreux secteurs sont sinistrés par près d'un an de fermeture, de nombreux hôtels, restaurants, établissements culturels ou sportif pourraient ne jamais rouvrir. Cette situation va avoir des effets terribles sur l'emploi en Île-de-France. Un certain nombre de ces fermetures sont dus à des arbitrages de personnes ou d'entreprises qui ne sont pas des fatalités. Pour cette raison nous proposons que la Région soutienne la reprise d'activités en SCOP ou en SCIC par et/ou avec les salarié.e.s de ces établissements. Cela passe par un fonds dédié pour l'amorçage de ces coopératives une fois les projets de reprise validés par le tribunal, mais aussi par le financement d'une équipe d'expert.e.s capable d'aider les projets à émerger.

PROPOSITION 2

- Alors que la reprise se profile, de nombreuses structures de l'ESS ont besoin d'un accompagnement pour repenser leur positionnement, leur offre ou leur organisation. Aujourd'hui seul le Dispositif Local d'Accompagnement dispose d'un maillage de proximité, d'une connaissance et d'une légitimité pour apporter les ressources dont les structures ont besoins. Avec 660 accompagnements par an il est le principal dispositif francilien d'accompagnement de l'ESS. La Région doit revenir dans le tour de table des financeurs de ce dispositif indispensable.

PROPOSITION 3

Dédier une aide aux structures de l'ESS

Les structures de l'ESS sont éligibles aux aides de la gamme UP de la Région. Elles ont été 60 à en bénéficier, depuis 2017 pour un total de 8,75 M€. Ces aides qui financent de l'investissement, du recrutement sur des fonctions clefs et du conseil sont adaptées pour des structures en développement et conviennent à certaines entreprises et association de l'ESS. Néanmoins il est indispensable, sans exclure l'ESS des aides UP existantes, de créer une enveloppe et un dispositif dédié exclusivement aux structures de l'ESS. Il faut le faire pour au moins deux raisons : d'abord créer un appel d'air, que les structures de l'ESS sentent qu'elles disposent d'un accès qui leur est réservé afin de limiter l'auto-censure. Ensuite cela permettra de disposer à la Région d'un pôle d'expert.e.s des modèles économiques de l'ESS avec toute la diversité que cela recouvre. Ce dispositif devra par exemple être adapté en ce qui concerne la question des fonds propres (dont l'absence ne doit pas être un critère bloquant).

PROPOSITION 4

Démocratiser l'accès au financement et à la recherche de fonds européens

Les fonds européens représentent des sommes importantes disponibles qui pourraient soutenir le développement de l'ESS en Île-de-France. Le non-recours à cette manne s'explique par de multiples facteurs: la complexité des demandes et des contrôles, le risque que cela fait peser sur les trésoreries des structures, la nécessaire grande taille des projets, la nécessité d'avancer les fonds etc.

Bien sûr une partie des réponses se trouve dans l'organisation de la délégation de gestion qu'accorde la Région aux différents organismes intermédiaires, qui mériterait d'être plus facile à évaluer et à contrôler. . Mais il faut aussi penser à l'accompagnement des porteurs et porteuses de projets vers ces fonds européens. Il est nécessaire de mettre en place des ressources spécifiques pour combler les carences du dispositif actuel. Ces nouvelles ressources permettraient de faire de la veille, d'encourager les structures de l'ESS à solliciter ces fonds, seules ou en consortiums, et d'être un appui et une aide sur la rédaction de la réponse. Mais aussi assurer avec elles le suivi des obligations et des contrôles (vérification des process de gestion interne par exemple) et le cas échéant les accompagner.

Cette agence de « facilitation » devra travailler en lien étroit avec les services en charge de ces aides mais aussi avec les réseaux de l'ESS francilienne afin de faire tomber les barrières entre les deux.

Le même travail pourra et devra être fait pour faciliter les synergies entre financeurs publics, européens et privés. A l'image de l'expérimentation menée par la CRESS avec l'ADEME en 2020.

PROPOSITION 5

Doubler le nombre de salarié.e.s en parcours d'insertion en Île-de-France

Avec 28 865 personnes en parcours d'insertion (pour 9 203 ETP) dans 424 structures, l'Île-de-France est une des plus importantes régions pour l'IAE. Pourtant, les marges de manœuvres sont encore importantes pour permettre à chaque francilien.ne éloigné.e de l'emploi de trouver une solution d'insertion durable. Nous souhaiterions que la Région se dote d'un objectif politiquement ambitieux comme le doublement du nombre de salarié.e.s en parcours, mais nous pensons que cela doit passer par un ensemble de mesures concrètes :

- Un objectif élevé de marchés réservés à l'insertion avec des allotissements qui permettent à toutes les structures d'y prendre part.
- De véritables mécanismes d'encouragement à la coopération entre les acteur.rice.s afin de les aider à collectivement augmenter leurs capacités de réponse
- L'extension des schémas d'achats responsables à toutes les agences liées à la Région Île-de-France (IDF Mobilité, etc.)
- La mise en place d'une clause de conditionnalité "Achats Socialement Responsables " pour le versement de subventions aux entreprises privées comme pour l'obtention de marché

Le suivi de la mise en place de ces mesures serait aussi l'occasion de faire travailler davantage en synergie les différentes collectivités d'Île-de-France, les services de l'Etat, les chambres consulaires et bien sûr les acteur.rice.s de l'Insertion et de l'ESS.

PROPOSITION 6

Encourager les activités de mobilisations citoyennes pour la transition

L'engagement bénévole des francilien.ne.s connaît un renouvellement important. Dans la région, des citoyen.ne.s se regroupent pour inventer les solutions à leur problème, par exemple :

- Créer des circuits courts d'alimentation paysanne (plus de 19 000 familles adhèrent à des AMAP en Île-de-France)
- Produire de l'énergie localement (3 coopératives d'énergie citoyenne ont démarré leur activité, 12 sont en cours d'installation)
- Animer des espaces dédiés à la réparation des objets du quotidien (plus de 50 Repair Café en Île-de-France)

Cette effervescence citoyenne qui imagine et met en œuvre des solutions nouvelles est précieuse pour affronter les défis sociaux et environnementaux. Ces collectifs doivent néanmoins être accompagnés, formés, animés. C'est là le rôle des réseaux et fédérations des organisations bénévoles dont le fonctionnement doit être davantage soutenu quand ils existent et créés lorsqu'ils manquent. Ces activités devraient faire l'objet d'une ambition politique régionale de maillage de l'ensemble du territoire comme cela a pu être le cas sur les coworking par exemple.

C'est un moyen efficace pour amplifier et susciter l'engagement des bénévoles qui apportent de multiples bénéfices territoriaux : résilience, diffusion de nouvelles pratiques, accès à de nouveaux services et de nouveaux biens.

PROPOSITION 7

Garantir une expérience ESS pour 100% des jeunes à l'échelle régionale

Les dispositifs d'éducation à l'Économie Sociale et Solidaire reposent essentiellement sur des modes de pédagogie active plaçant les jeunes au cœur d'une démarche entrepreneuriale à visée citoyenne.

Les nombreux dispositifs existant à l'échelle régionale dans le secteur de l'éducation à l'ESS facilitent l'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes. Ils permettent la découverte de métiers, de secteurs d'activité, de l'entrepreneuriat et mettent en lumière une Économie Sociale et Solidaire créatrice d'emplois locaux et durables. Elle permet donc par extension l'identification de filières en tension et l'appariement entre les secteurs d'avenir et leurs prochains talents.

A chaque public, à chaque tranche d'âge, l'ESS est en mesure de proposer une offre éducative répondant aux besoins sociaux et territoriaux identifiés, mais aussi à l'objectif d'outiller pour amorcer des transitions nécessaires à la soutenabilité de notre modèle de développement.

Garantir à 100% des jeunes de se former à l'ESS, c'est appuyer à l'échelle des lycées, la transformation des Foyers Socio-Educatif (FSE) en Maison des lycéen.ne.s (MDL), et l'accès du personnel éducatif à l'information concernant les dispositifs de promotion et de formation à l'ESS dont ils sont la cible (Semaine de l'ESS à l'école, stage CEFPEP...). La création de référents régionaux sur les questions de développement durable et d'ESS à l'image de ce qui a été amorcé sur le volet numérique pourrait constituer une base de réflexion.

PROPOSITION 7

C'est aussi favoriser l'accès de tous et toutes les jeunes à une information complète sur la diversité des métiers et sur leur orientation (soutien des forums des métiers dédiés à l'ESS, promotion des Coopératives de Jeunes Majeurs, accessibilité des informations concernant l'orientation vers l'ESS).

La Région Île-de-France pourrait agir en alimentant sa stratégie pour l'orientation et l'information d'un volet ESS (zoom sur les métiers de l'ESS comme cela est déjà le cas pour les métiers de la recherche et de l'innovation) et en diffusant les ressources disponibles sur les dispositifs d'éducation à l'ESS dans les 900 points d'accueil "information orientation" d'Île-de-France.

PROPOSITION 8

Objectif 0 jeunes sans ressources en Île-de-France

Les Coopératives de Jeunes Majeurs (CJM) sont un dispositif dédié aux jeunes de 18 à 25 ans, il répond aux enjeux de leur insertion professionnelle. Pour une durée de 3 à 6 mois, les jeunes sont accompagné.e.s dans une expérience d'entrepreneuriat collectif et créent leur propre coopérative. Au-delà de la création d'une activité économique, les CJM ont une visée pédagogique et permettent la transmission de savoirs sur le fonctionnement et la mise en œuvre d'une structure de l'ESS.

D'autres dispositifs visant les jeunes et leur immersion dans le milieu professionnel donnent lieu à une indemnisation (stage, service civique, VIA, VIE...). Cependant, les jeunes engagé.e.s dans une CJM ne perçoivent aucune de ces gratifications tout au long de leur expérience. Tout au plus, certain.e.s d'entre eux bénéficient de la garantie jeune dont la dotation globale est préétablie dans la loi de finance et dont le montant par personne est limité à un maximum de 498 euros mensuel. Le chiffre d'affaires de la CJM ne permet pas non plus de rémunérer chaque coopérant.e une fois versés les coûts liés à l'activité. Ceci induit pour les participant.e.s potentiel.le.s un choix entre intérêt financier immédiat et intérêt pédagogique de la démarche et pour les coordinateurs et coordinatrices de jongler entre les différents dispositifs liés à l'insertion des jeunes pour qu'aucun.e ne restent sans ressources, parfois sans succès.

Les CJM sont des outils pertinents de pérennisation de l'emploi des jeunes et de développement de leurs compétences. Ils et elles mobilisent des méthodes de pédagogie active et suscitent un engouement puisque 20% des coopérant.e.s font le choix de poursuivre leur activité auprès d'une CAE. Elles œuvrent pour une insertion durable dans l'emploi et ouvrent le droit à une couverture sociale plus protectrice que le régime de l'auto-entrepreneuriat.

PROPOSITION 8

Mettre en place un accès des moins de 25 ans au RSA ou une équivalence à l'échelle de l'Île-de-France, permettrait de renforcer l'attractivité du dispositif CJM tout en sécurisant d'avantage les parcours de jeunes engagé.e.s. Cet accès au RSA formaliserait un accès de droit à des revenus dans un contexte d'intensification de la précarité des jeunes tout en favorisant leur meilleure connaissance de l'ESS.

Permettre cette expérimentation à l'échelle régionale, c'est s'assurer d'un objectif de 0 jeunes sans ressources en Île-de-France.

PROPOSITION 9

Appuyer le développement de l'emploi cadre dans l'ESS

On dit des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire qu'elles sont résilientes. En effet, elles ont par leurs principes de gestion (obligations de mise en réserve, faible exposition à la financiarisation, écosystème pluriel et territorial de soutiens durables, etc.), plus de facilité à résister aux crises successives que les structures dites de l'économie classique. Alors qu'on dénombre entre le 2ème trimestre 2019 et le 2ème trimestre 2020 une perte de masse salariale brute de 9,5% pour l'ESS, elle est de 16,3% pour le privé hors ESS.

Cependant cette résilience a des limites, et certains secteurs d'activités essentiels à nos territoires, reposant de manière significative sur des acteur.rice.s de l'ESS, sont fortement impactés par le contexte économique actuel et la crise que nous traversons. C'est le cas notamment des structures de l'ESS dans le champ du sport ou du spectacle vivant, où la masse salariale a baissé de moitié voire plus au premier semestre.

Alors que ce sont des ressources indispensables pour relancer leurs activités, de nombreuses associations n'ont pas les moyens de financer certains postes de support, de direction ou de coordination. Pourtant ces postes clefs sont ceux indispensables à la création de nouvelles activités, et donc de nouveaux emplois utiles socialement. De plus, l'ESS est génératrice de beaucoup de nouveaux métiers, qu'il s'agisse des filières issues de la transition écologique et énergétique, ou de l'innovation sociale. Comme toutes les innovations, celles-ci peuvent dans leurs premières années mettre un peu de temps à trouver leur équilibre financier. S'il est souhaitable que ces nouveaux emplois utiles socialement et vertueux pour les territoires se multiplient, pour y parvenir il est essentiel de financer des aides aux postes tant en recherche et développement, qu'en financement de ces nouveaux métiers.

Il conviendra de cibler des aides à l'emploi d'urgence pour les secteurs sinistrés par la crise sanitaire et vers les acteur.rice.s porteur.euse.s de transition.

PROPOSITION 10

Développer une foncière régionale pour soutenir l'ESS

L'accès à l'immobilier ou à la terre en Ile-de-France est un véritable frein pour le développement de nombreux projets d'ESS. C'est particulièrement vrai pour des secteurs variés comme la culture dans le Grand Paris où le prix de l'immobilier rend rares ou couteux les lieux de répétition, d'exposition et de représentation. Pour de nombreuses associations, compagnies ou artistes, se produire en région parisienne est nécessairement une perte financière. C'est aussi le cas du réemploi ou des acteur.rice.s de la cyclo-logistique qui ont besoin d'espaces de stockage de collecte, de réparation, etc. et dont les modèles économiques sont en pleine évolution. Les aider disposer de ces espaces c'est la garantie de leur développement et donc de retombées en termes d'emploi, de réduction d'émissions de CO2 et de réduction des déchets. A terme, ces espaces pourront être acquis par les structures ou bien revendus. Enfin, dans l'agriculture l'accès à la terre est une problématique majeure. Alors que les modèles de maraichages bio ne manquent ni de débouchés ni de modèles économiques viables et impactant (jardins d'insertion, AMAP, restauration collective, etc.), leur développement est limité par l'accès aux terres que l'étalement urbain rend couteuses. Il est nécessaire de doter la région Ile-de-France d'une foncière capable d'acheter ces terres et de soutenir leur transition vers ces modèles nécessaires pour atteindre tant d'autre objectifs politiques : ZAN, Pacte agricole régionale, bio dans les cantines, etc.

Afin que ces filières porteuses de sens et d'emplois, et qui sont par ailleurs déjà identifiées comme stratégiques ou prioritaires, puissent se développer, il faut que la Région se dote d'un outil financier dédié aux problématiques de ces projets.

Cette Foncière aurait pour but l'achat d'espaces, leur mise à disposition pour des projets d'ESS, mais aussi l'appui à des projets de rachats ou d'achats de locaux par les acteur.rice.s. Une telle structure pourrait être montée sous forme de SCIC et ainsi associer toutes les parties prenantes nécessaires à ces projets, y compris les réseaux de l'ESS qui accompagnent et co-financent ces projets.

PROPOSITION 11

Soutenir les coopérations territoriales et leur incarnation

L'ESS est pour beaucoup de citoyen·ne·s un modèle désirable mais flou. Alors que l'ESS porte des solutions solidaires et innovantes aux grands enjeux contemporains elle peine à s'incarner auprès des francilien·ne·s. Pour cette raison nous appelons à bâtir un réseau de lieux ambassadeur de l'ESS sur tous les territoires.

Ces espaces répondraient à trois objectifs : Se doter de lieux sur les territoires identifiés comme des maisons de l'ESS où les citoyen·ne·s pourront se renseigner sur l'ESS et y découvrir de premiers outils pour y entreprendre.

Ces tiers-lieux, pourront accueillir des collectifs comme les CAE qui offrent une alternative solidaire à l'auto-entreprise.

Enfin, ils rempliront la mission indispensable de lieux ressources pour bâtir des coopérations territoriales à l'image des PTCE.

La CRESS se propose d'animer ce réseau de lieux et de l'appuyer en lien avec ses adhérent·e·s et ses propres ambassadeurs et ambassadrices territoriaux.



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire [Ile-de-France](#)